Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Délégation Interministérielle
aux Industries Agroalimentaires
et à l'Agro-industrie

Filière porcine française : Rapport de mission

Alain BERGER,
Délégué interministériel aux industries agroalimentaires et à l'agro-industrie

15 avril 2013

Objectifs

Redonner confiance à l'ensemble des opérateurs de la filière française, au sein d'une dynamique collective, coordonnée et identifiée, accompagnée par les pouvoirs publics.

- Des exploitations modernes performantes pour arrêter la baisse de la production, préserver notre potentiel et garantir la protection de l'environnement.
- Des entreprises d'abattage-découpe retrouvant volumes et lisibilité.
- Des entreprises de transformation retrouvant des marges grâce à une amélioration des relations avec la distribution éclairées par la connaissance objective des impacts de la volatilité des prix.

Etat des lieux

Stagnation de la production de 2000 à 2010, autour de 25,5 Mios de porcs abattus ; diminution depuis 2010, avec perte de 2 Mios de porcs (soit un abattoir).

Détérioration de la balance commerciale, devenue déficitaire en valeur depuis 2009 (- 185 M€ en 2012), principalement avec l'UE.

Restructuration industrielle qui se fait dans la crise de surcapacité, avec des abattoirs de taille très inférieure aux pays d'Europe du Nord (2 Mios de porcs abattus vs 6 Mios).

Défi environnemental et sociétal, avec une réglementation française ICPE plus exigeante que la réglementation européenne, une procédure longue, coûteuse, à l'issue incertaine car contestée ; et les contraintes de la « directive nitrates » et du bien-être animal.

Défi du dumping social intra-communautaire.

Exigence de création de valeurs pour reconstituer des marges de manœuvre et faire face aux contraintes de la volatilité des prix.

Restaurer la compétitivité

Suite à Table Ronde du 30/10/2012, quatre groupes de travail :

- **Produire autrement**

Stabiliser la production à 25 millions de porcs abattus par an, dans des exploitations économiquement et écologiquement performantes.

- **Restructuration industrielle** pour adapter les capacités à la production et à la demande

- **Vivre avec la volatilité des prix en amont,**

Restaurer les rapports et partager les informations entre transformateurs et distributeurs

- **Renforcer l'approche « filière porcine française »**

Création de valeurs et stratégies de marché.

Produire Autrement (1)

Une nouvelle catégorie ICPE : l'enregistrement

Objectifs :

Rechercher **l'accroissement de la performance économique et environnementale** par la modernisation du parc de bâtiments et d'installations de traitement des effluents.

Faciliter la réalisation d'opérations de modernisation, de regroupement ou d'agrandissement, tout en maintenant les exigences environnementales : **instaurer la procédure d'enregistrement pour les installations en-dessous des seuils européens.**

Produire Autrement (2)

Une nouvelle catégorie ICPE : l'enregistrement

RSD	Déclaration	Enregistrement	Autorisation IED
	De + de 50 AE à 449 AE	de 450 AE à 749 truies ou 1999 Porcs	>750 truies > 2000 Porcs
	< 150 truies ou < 450 porcs ou < 2.250 porcelets ou < 35 T + 280 po + 280 PC	+ de 150 truies ou + de 450 Porcs ou + de 2.250 porcelets ou + (35 T + 280 po + 280 PC)	> à 750 truies ou > à 2.000 Porcs ou > 750 T **et** 2.000 PC
	Dépôt d'1 dossier de déclaration	Dépôt d'une demande d'enregistrement **+ document justifiant du respect des prescriptions générales applicables à l'installation** **Consultation publique par affichage en mairie +internet**	Dépôt d'1 dossier de demande d'autorisation avec étude d'impact, étude de danger **Enquête publique**
		Environ 5 mois	Environ 12 mois
	Récépissé de déclaration Prescriptions techniques de l'arrêté-type (Arrêté ministériel D)	Arrêté préfectoral d'enregistrement Prescriptions de l'arrêté ministériel E+ mesures complémentaires éventuelles A l'appréciation du Préfet → A	Arrêté préfectoral d'autorisation préalable au fonctionnement Prescriptions techniques de l'arrêté ministériel A + mesures complémentaires +MTD

Produire Autrement (3)

Une nouvelle catégorie ICPE : l'enregistrement

- Organiser la concertation administration – profession – ONG pour formaliser les dispositions de l'arrêté ministériel de prescriptions générales.
- Préciser les conditions autorisant les Préfets à « basculer » le dossier individuel d'enregistrement vers une procédure classique d'autorisation
- Rédiger un guide pour la constitution des dossiers d'enregistrement des élevages porcins

Restructurer les outils d'abattage-découpe

Objectifs

- Réduire de façon concertée la surcapacité
- Gérer les nuisances et les effluents
- Maintenir l'emploi

Actions

- Moderniser (robotiser ?) les outils
- Financement des investissements
- Plan d'action à l'exportation et création de valeur (voir GdeT 4)
- Développement de la contractualisation avec l'amont et l'aval

Vivre avec la volatilité des prix

- Mise au point d'un indicateur d'évolution du prix des pièces de porc,
  - Administré par FranceAgrimer (FAM)
  - Sur la base de données communiquées mensuellement par les industries de la charcuterie
- Pour l'avenir : élaboration par FAM, en liaison avec les professionnels, d'un dispositif de suivi des prix des pièces.
- Poursuite des travaux sur des outils de stabilisation des prix et de gestion des risques (marché à terme).

Stratégies de création de valeurs

- **Formaliser le système de qualité de la filière porcine :**
  - Développer un système de reconnaissance de la qualité française, applicable aux viandes et produits transformés, ayant vocation à être reconnu par le « QS » allemand.
  - Poursuivre l'identification de l'origine des viandes, notamment dans la transformation, et l'assortir d'un cahier des charges « qualité ».
- **Ouverture des marchés et appuis à l'exportation,** Agrément des outils : vers une structure unique nationale.
- **Adaptation de l'offre aux demandes.** Etude FAM

Conclusions

Les marchés restent porteurs, notamment dans les pays tiers

Nous avons un potentiel …

… de production,

… d'abattage-découpe

… de transformation et de qualité

… d'exportation.

Donnons-nous l'ambition et les moyens pour le développer